



COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°17-31

L'an deux mille dix-sept, à 10h
Le 16 novembre, à Chauvencourt (55)

Date de convocation	11 octobre 2017
Nombre de délégués :	
🔥 Titulaires	36 Titulaires
🔥 Suppléants	36 Suppléants
🔥 Présents	20 Présents
🔥 Votes par procuration	0 Vote par procuration

Étaient présents :

Mme Morgane PITEL
M. Daniel COURTAUX
M. JF DAMIEN
M. JC JACQUEMART
Mme Maryse DESPAS
Mme Mireille GAZIN
M. Pascal GILLAUX
Mme Dominique HUMBERT
M. Claude LALLEMENT
M. Eddy LAURENT

M. Michel NORMAND
M. Jean PANCHER
M. Robert PASCOLO
M. Philippe CLAUDE
M. Yvon HUMBLLOT
Mme Thérèse BERGER
M. Jean-Pierre RENVOY
M. Daniel ROUVENACH
M. Claude WALLENDORFF
M. François BUSSIÈRE

Objet de la délibération :

Création d'un poste d'Adjoint Technique Territorial

Résultat du vote
Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0

COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°17-31

Objet de la délibération :

Création d'un poste d'Adjoint Technique

Madame la Présidente expose à l'Assemblée que les agents de l'EPTB assurent en interne, pour les besoins du service, la maintenance du parc informatique, le suivi et le développement du logiciel OSIRIS, le suivi de la maintenance de la ZRDC de Mouzon et des équipements de Létanne. Afin de continuer d'assurer cette mission, il est proposé de créer un poste d'adjoint technique territorial.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- décide de créer un poste à temps complet d'adjoint technique territorial à compter du 1^{er} février 2018,
- dit que la rémunération et la durée de carrière de cet agent seront celles fixées par la réglementation en vigueur pour le cadre d'emploi concerné,
- dit que les crédits nécessaires à la dépense seront prévus au Budget Primitif de 2018,
- donne tout pouvoir à Madame la Présidente pour la mise en œuvre de cette décision

La Présidente



Morgane PITEL

Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 26/11/2017 à 20:48:48
Référence : 2bc8b67eab80c91e5e4213f135c8ef236efca76c